

CADRE DE REFERENCE DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES DES ENSEIGNANTS

Edition - Août 2014

ENSEIGNEMENT ORDINAIRE

 **ne.ch**

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DEPARTEMENT DE L'ÉDUCATION ET DE LA FAMILLE
SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

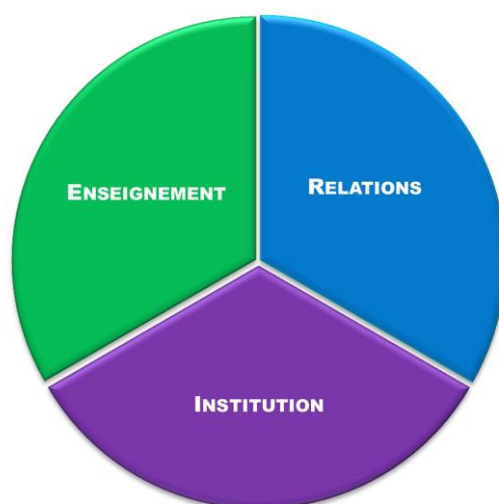
Enseignement	4
E1 - Planifier l'enseignement	4
E2 - Conduire des activités d'enseignement-apprentissage	4
E3 - Mettre en œuvre l'évaluation	4
Relations	5
R1 - Gérer les interactions en classe.....	5
R2 - S'impliquer dans la dynamique de l'établissement	5
R3 - Entretenir des relations professionnelles avec les parents et les autres partenaires.....	5
Institution	6
I1 - Se référer aux règlements et directives officiels et les appliquer	6
I2 - S'investir dans la mission d'enseignement et de socialisation des élèves en cohérence avec le projet d'école et le cadre institutionnel	6
I3 - Utiliser les ressources officielles	6
I4 - Agir en assumant son rôle institutionnel	6
I5 - S'investir dans un processus de formation.....	6

Le cadre de référence des compétences professionnelles des enseignants

Le cadre de référence a pour but général d'harmoniser les attentes de tous les acteurs engagés dans l'enseignement obligatoire.

Les compétences professionnelles recensées ici constituent des cibles prioritaires à atteindre pour la qualité de l'enseignement.

Elles sont organisées autour de trois dimensions:



ENSEIGNEMENT : concevoir et animer des situations d'enseignement- apprentissage

RELATIONS : communiquer et interagir avec les différents partenaires

INSTITUTION : inscrire son action dans le cadre institutionnel et les options éducatives officielles

Chacune de ces dimensions met en perspective :

- une **attente** ;
- des **composantes** spécifiques déclinées à partir de cette attente ;
- des **objectifs** déclinés pour chaque composante.

Le cadre de référence propose par ailleurs, à titre d'exemples et d'illustrations :

- des **critères** facilitant la définition et la compréhension des objectifs à atteindre ;
- des **sources d'information** à partir desquelles les compétences peuvent être observées et identifiées.

Ces indications permettent de faciliter l'utilisation du cadre de référence, notamment pour l'autoévaluation ou l'évaluation avec un tiers, lors d'une observation en situation d'enseignement ou dans le cadre d'un entretien individuel.

Un formulaire d'entretien individuel ainsi qu'un guide d'utilisation complètent le cadre de référence.

ATTENTE	CONCEVOIR ET ANIMER DES SITUATIONS D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE
COMPOSANTES	E1 - PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT E2 - CONDUIRE DES ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE E3 - METTRE EN ŒUVRE L'ÉVALUATION

E1 - PLANIFIER L'ENSEIGNEMENT

OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> 1. planifie son enseignement à court, moyen et long terme ; 2. réalise une préparation formalisée pour guider son activité d'enseignement-apprentissage ; 3. prévoit des activités d'enseignement-apprentissage en lien avec le Plan d'études romand (PER) ; 4. réunit et prépare le matériel et les moyens d'enseignement nécessaires.
CRITERES	<p>Sens de l'organisation Maîtrise des contenus Esprit d'anticipation Logique de progression</p>
	<p>SOURCES D'INFORMATION</p> <p>Observation en situation / Entretiens Productions / traces écrites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>planification de l'enseignement</i> ➤ <i>préparation d'une séquence d'enseignement/apprentissage</i> ➤ <i>analyse à priori d'une séquence d'enseignement</i>

E2 - CONDUIRE DES ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> 5. respecte l'horaire (dotation par discipline) ; 6. maîtrise les contenus d'enseignement ; 7. vérifie que les élèves comprennent la tâche qu'ils doivent accomplir ; 8. aménage les conditions qui permettent une activité autonome des élèves ; 9. communique l'objectif de l'activité et en précise le contexte de réalisation ; 10. adapte l'action à la réalité du moment (adaptation aux rythmes différents, au niveau des élèves) ; 11. conduit la séquence dans une logique de progression ; 12. encourage l'activité de tous les élèves ; 13. amène les élèves à interagir entre eux ; 14. offre un soutien différencié aux élèves en difficulté, explore diverses modalités d'aide ; 15. varie les modalités d'apprentissage proposées aux élèves (travail de groupe, en dyades, collectif, individuel) ; 16. varie les supports d'enseignement (outil informatique/oral/ écrit/ateliers/jeux...) ; 17. observe ses élèves en activité dans le but d'apporter les régulations nécessaires ; 18. gère des situations d'apprentissage de manière à favoriser des modes de raisonnement variés ; 19. fait un point de la situation au terme de l'activité d'enseignement /apprentissage ; 20. corrige régulièrement les exercices et travaux et cherche à proposer des régulations adéquates ; 21. utilise les nouvelles technologies.
CRITERES	<p>Sens de l'organisation et maîtrise des contenus Esprit d'anticipation et logique de progression Clarté / Concision / Interactions variées Conviction / Stimulation / Valorisation Esprit de synthèse Utilisation adéquate des supports Contextualisation / Encadrement adéquat</p>
	<p>SOURCES D'INFORMATION</p> <p>Observation en situation / Entretiens Productions / traces écrites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>analyse d'une séquence à posteriori</i> ➤ <i>correction des productions d'élèves</i>

E3 - METTRE EN ŒUVRE L'ÉVALUATION

OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> 22. construit ses évaluations en lien avec les objectifs d'apprentissage travaillés ; 23. pratique régulièrement des évaluations (formatives et certificatives) ; 24. planifie ses évaluations en les répartissant sur l'ensemble de la période ; 25. informe les élèves mis en situation d'évaluation et garantit des conditions de passation équitables ; 26. prend en compte les observations et les résultats obtenus lors des évaluations pour réguler son enseignement ; 27. garde ou enregistre les résultats d'évaluations dans un dossier ad hoc pour chaque élève.
CRITERES	<p>Feed-back aux élèves Régulation Traces des évaluations réalisées Suivi</p>
	<p>SOURCES D'INFORMATION</p> <p>Observation en situation / Entretiens Productions / traces écrites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>documents d'évaluation, travaux de réflexion</i> <p>Documents officiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>bulletin scolaire, etc.</i>

ATTENTE	COMMUNIQUER ET INTERAGIR AVEC LES DIFFERENTS PARTENAIRES
COMPOSANTES	R1 - GERER LES INTERACTIONS EN CLASSE R2 - S'IMPLIQUER DANS LA DYNAMIQUE DE L'ETABLISSEMENT R3 - ENTRETEINIR DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PARENTS ET LES AUTRES PARTENAIRES

R1 - GERER LES INTERACTIONS EN CLASSE

OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> 1. est mobile dans la classe de manière à encadrer tous les élèves ; 2. affirme son rôle d'autorité et met en place un cadre et des stratégies adéquats pour prévenir l'émergence de comportements non appropriés ; 3. gère les comportements problématiques et les conflits, au besoin avec d'autres partenaires ou l'autorité scolaire ; 4. est en interaction avec le groupe-classe et avec chaque élève selon les situations ; 5. formule ses consignes dans des conditions appropriées ; 6. est attentif-ve à chaque élève ; 7. met en valeur le travail des élèves et formule des encouragements ; 8. développe une attitude qui vise à susciter l'intérêt des élèves et à capter leur attention ; 9. s'exprime clairement et dans un registre de langue qui constitue une référence pour les élèves.
CRITERES	<p>Ecoute / Empathie Soutien, aide, appuis éventuels Positionnement clair Prise en compte des besoins des élèves Gestion des comportements Motivation des élèves / Valorisation des élèves</p> <p>SOURCES D'INFORMATION</p> <p>Observation en situation / Entretiens Productions / traces écrites : ➤ <i>analyse d'une problématique, etc.</i></p>

R2 - S'IMPLIQUER DANS LA DYNAMIQUE DE L'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> 10. participe aux activités qui impliquent l'établissement en apportant une contribution concrète à leur réalisation ; 11. contribue au développement du projet de l'établissement ; 12. se réfère à la réflexion conduite en équipe pour faire évoluer son point de vue et orienter sa pratique ; 13. exprime son point de vue, formule des propositions dans les réflexions conduites en équipe ; 14. est réceptif/ve aux apports de ses collègues ; 15. contribue à instaurer un consensus au sein de l'équipe pour favoriser le développement d'actions concrètes.
CRITERES	<p>Ecoute / Force de proposition Prise en compte de l'opinion d'autrui Capacité de négociation Esprit de synthèse / Mode d'interaction adéquat</p> <p>SOURCES D'INFORMATION</p> <p>Observation en situation / Entretiens Productions / traces écrites : ➤ <i>analyse d'une problématique, etc.</i></p>

R3 - ENTRETEINIR DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PARENTS ET LES AUTRES PARTENAIRES

OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> 16. encourage les échanges en proposant des entretiens ou en organisant des réunions, classes ouvertes, etc. ; 17. crée des conditions d'accueil qui favorisent l'instauration d'un climat de confiance et de communication ; 18. prend en compte les besoins de son interlocuteur dans la mesure du possible ; 19. maîtrise ses émotions dans les situations tendues ou conflictuelles ; 20. trouve les partenaires de l'institution qui permettent de traiter des situations particulières.
CRITERES	<p>Ecoute / Capacité de dialogue Prise en compte de la situation et de l'opinion d'autrui Maîtrise des enjeux de l'interaction Esprit d'initiative Attitude constructive</p> <p>SOURCES D'INFORMATION</p> <p>Observation en situation, lors des réseaux / Entretiens Productions / traces écrites : ➤ <i>trame de traces de la réunion de parents</i> ➤ <i>rencontres avec les parents</i></p>

ATTENTE	INSCRIRE SON ACTION DANS LE CADRE INSTITUTIONNEL ET LES OPTIONS EDUCATIVES OFFICIELLES	
COMPOSANTES	I1 - SE REFERER AUX REGLEMENTS ET DIRECTIVES OFFICIELS ET LES APPLIQUER	
	I2 - S'INVESTIR DANS LA MISSION D'ENSEIGNEMENT ET DE SOCIALISATION DES ELEVES EN COHERENCE AVEC LE PROJET D'ECOLE ET LE CADRE INSTITUTIONNEL	
	I3 - UTILISER LES RESSOURCES OFFICIELLES	
	I4 - AGIR EN ASSUMANT SON ROLE INSTITUTIONNEL	
	I5 - S'INVESTIR DANS UN PROCESSUS DE FORMATION	
I1 - SE REFERER AUX REGLEMENTS ET DIRECTIVES OFFICIELS ET LES APPLIQUER		
OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> se réfère aux règlements, aux directives et les respecte ; assure la sécurité des élèves (récréations, sorties, encadrement en classe, etc.) en se référant aux directives ; respecte les échéances fixées par l'institution. 	
CRITERES	Capacité à se référer aux informations nécessaires Respect du cadre institutionnel Anticipation Planification	SOURCES D'INFORMATION Observation en situation / Entretiens Productions / traces écrites : <ul style="list-style-type: none"> ➤ circulaires aux parents ➤ analyse d'une problématique, etc.
I2 - S'INVESTIR DANS LA MISSION D'ENSEIGNEMENT ET DE SOCIALISATION DES ELEVES EN COHERENCE AVEC LE PROJET D'ECOLE ET LE CADRE INSTITUTIONNEL		
OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> organise sa gestion de la vie de la classe en l'articulant aux priorités définies au niveau de l'établissement ; participe aux activités prévues par l'établissement. 	
CRITERES	Capacité d'adaptation Esprit critique Force de proposition / Esprit de coopération Adhésion Cohérence entre la gestion de la classe et les options de l'école	SOURCES D'INFORMATION Observation en situation / Entretiens Productions / traces écrites : <ul style="list-style-type: none"> ➤ analyse d'une problématique, etc.
I3 - UTILISER LES RESSOURCES OFFICIELLES		
OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> utilise les moyens d'enseignement officiels pour élaborer son enseignement ; conçoit son enseignement de manière à honorer les objectifs d'apprentissage officiels ; complète son enseignement en exploitant d'autres ressources en cohérence avec les principes didactiques en vigueur. 	
CRITERES	Capacité d'organisation Capacité à exploiter les ressources existantes Capacité à transposer les moyens d'enseignement	SOURCES D'INFORMATION Observation en situation / Entretiens Productions / traces écrites : <ul style="list-style-type: none"> ➤ planification de l'enseignement
I4 - AGIR EN ASSUMANT SON ROLE INSTITUTIONNEL		
OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> se réfère à son cahier des charges et assume l'ensemble des tâches qu'il contient ; affirme clairement son rôle d'autorité face aux élèves ; assume sa mission d'enseignement en collaborant, si nécessaire, avec d'autres acteurs (parents, services scolaires et parascolaires, etc.). 	
CRITERES	Positionnement adéquat Sens des responsabilités Esprit d'initiative / Sens du dialogue Ponctualité / Souci de l'image véhiculée Assurance / Réceptivité	SOURCES D'INFORMATION Observation en situation / Entretiens Productions / traces écrites : <ul style="list-style-type: none"> ➤ analyse d'une problématique, etc.
I5 - S'INVESTIR DANS UN PROCESSUS DE FORMATION		
OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> analyse sa pratique en identifiant ses forces, ses manques et ses besoins ; est réceptif-ve à la critique et prêt-e à apporter les régulations nécessaires à son action en contribuant à définir, cas échéant, un projet de formation personnel ; s'investit dans les formations qui lui sont destinées pour améliorer la qualité de son enseignement ; développe ses capacités à gérer les situations imprévisibles et complexes. 	
CRITERES	Esprit d'analyse et de synthèse Objectivité / Attitude constructive Capacité d'adaptation Capacité à se remettre en question Réceptivité / Esprit d'initiative Attitude de recherche / Recul / Empathie	SOURCES D'INFORMATION Observation en situation / Entretiens Productions / traces écrites : <ul style="list-style-type: none"> ➤ analyse d'une problématique, etc. ➤ travaux de réflexion

